



Association Québécoise du Transport Aérien
Assemblée générale annuelle 2024
3 mai 2024 - Saint-Hyacinthe, Québec

Rapport annuel

La dernière année a été celle de la mise en place d'un nouveau modèle d'affaires pour l'association et elle a été marquée par les enjeux que vit notre industrie soit : l'ajout de nouvelles réglementations telles que la gestion de la fatigue, le règlement de Protection des passagers, la fragilité du transport aérien régional et les événements inattendus comme les feux de forêts.

Pour l'AQTA, cette année a aussi été porteuse d'événements rassembleurs et de reprise de contact avec ses membres.

A- Permanence et Embauche

Au niveau de la permanence, la structure organisationnelle de l'AQTA a été modifiée avec l'embauche de la firme L'ASSOCIÉ pour l'impartition complète de notre administration.

Effectivement, en mars 2023, l'embauche de la firme de L'Associé a été faite. Avec les défis de ressources humaines et les modèles d'affaires changeant propre à notre époque, un contrat de 2 ans a été octroyé à cette firme pour la gestion administrative, les communications, les événements, la comptabilité et le soutien à la gouvernance et au conseil d'administration. Il y a donc eu une transition de quelques mois, mais L'Associé a maintenant les choses bien en mains.

Nous tenons à souligner l'arrivée de madame Suzanne Benoit à titre de PDG de notre association. Suzanne a un parcours impressionnant. Entre autres postes importants, elle a dirigé Aéro-Montréal à titre de présidente-directrice générale fondatrice de 2006 à 2023. Sa contribution s'est révélée cruciale pour l'évolution du secteur de l'aérospatiale et de l'aviation. Dans son nouveau rôle, elle accompagnera l'équipe dans le déploiement du plan stratégique de l'AQTA et la mise en œuvre de projets porteurs pour l'industrie. Nous lui souhaitons la bienvenue et longue vie avec l'association.

B - Rapport Congrès 2023

Le congrès annuel s'est tenu au Hilton de Québec les 28, 29 et 30 mars 2023 et a connu un vif succès avec ses 245 participants, ses 20 commanditaires et ses 15 kiosques vendus. Notre prochain congrès se tiendra du 29 avril au 1^{er} mai 2025 à Sherbrooke.

Fondée en 1976, l'AQTA s'appelait alors "l'Association des transporteurs aériens de brousse du Québec". Comme vous pouvez le constater, cette dernière a passablement évolué. Malgré nos nombreux défis, nous devons être fiers du chemin parcouru, des réalisations de notre association, de son expansion et du soutien développé entre nos membres. Nous célébrerons en 2026 notre 50^e anniversaire. Nous vous promettons de fêter l'événement en grand!

C - Rapport soirée réseautage 2023

Le 9 novembre dernier, avait lieu la traditionnelle soirée réseautage de l'association qui se tenait dans les locaux d'Airmedic à Saint-Hubert. Cet événement fut un véritable succès avec la contribution de 158 participants et nous avons donc pu dégager un surplus budgétaire de 28 925\$.

D - Événement à venir : Salon Carrières

Nous tiendrons l'automne prochain un "Salon Carrières" afin de rechercher et recruter du nouveau personnel dans le milieu mais surtout à intéresser les jeunes du secondaire et du cégep à envisager une carrière en aviation. Ce salon exclusif aux membres sera donc une plateforme privilégiée pour faire des rencontres et venir combler un manque de main d'œuvre criant dans l'industrie. Nous vous invitons donc à communiquer avec l'association gestion@aqta.ca dès que possible afin de manifester votre intérêt à participer et à réserver votre place.

E- Membership

Pour vous faire un bref portrait sommaire de l'évolution du membership, l'association comptait plus de 100 membres à la fin 2023. Il y a eu une augmentation de 20 membres pendant la dernière année (2023). Toutefois, on remarque que la quantité des membres dans certaines catégories comme "maintenance et certification" et "aéroports" pourrait être augmentée. Souhaitant une croissance de notre association, nous pourrions donc nous donner une cible de 150 membres actifs pour la prochaine année. Cette cible pourrait être atteinte assez facilement si nous y mettons les efforts.

F - Situation financière

Comme vous l'avez constaté, en analysant les états financiers, l'association n'est pas dans une situation financière où le C.A. peut se permettre de relâcher sa vigilance.

Les principales sources de revenus pour une association comme la nôtre sont ses événements (le congrès annuel et le cocktail réseautage), les commandites, les kiosques lors de ces événements et finalement son membership. Depuis l'automne dernier, la mise en place de partenariats annuels a été faite et contribue à nous apporter une certaine pérennité. Des efforts restent à faire sur la bonification des événements, du membership et des services de l'association. Toutefois, en janvier dernier, une planification stratégique a été réalisée. Celle-ci permettra à l'équipe de permanence de travailler avec des objectifs et des orientations mieux définis.

De plus, en 2024, l'AQTA recevra une subvention totale d'un montant de 50 000\$ remise par le ministère des Transports et de la mobilité durable. Selon ce programme, un premier 25 000\$ a sera versé sous peu et un deuxième viendra suite à la tenue du Salon Carrières prévu en automne.

LES DOSSIERS DE REPRÉSENTATION DE L'INDUSTRIE EN 2024-2025

1. Comité de transport aérien régional

Le bureau de la ministre des Transports Geneviève Guilbault a tenu une réunion comité permanent sur le transport aérien régional le 20 février dernier.

Les principaux ajustements proposés par le gouvernement au PAAR sont de :

1. Fusionner les deux volets pour faciliter la compréhension et l'application d'un rabais à l'achat, sous forme de pourcentage, plutôt qu'un prix fixe. L'objectif est d'essayer de se rapprocher le plus possible du prix des billets à 500\$;
2. Rendre admissible les OBNL;
3. Ne plus restreindre les vols aux destinations de Montréal, Québec et St-Hubert;
4. Retirer la condition pour la mise en vente des billets à un maximum six mois.
5. Mettre en place des frais d'administration, car la gestion du programme est complexe pour les compagnies aériennes.

Le ministère des transports et de la Mobilité durable planche sur la nouvelle stratégie aérienne. Soyez assuré que votre association participera aux consultations et fera toutes les représentations nécessaires pour que cette nouvelle stratégie réponde aux besoins en de transport avec la coopération de notre industrie.

2. Comité Medevac

Le ministère de la Santé a publié en mars son *“Plan d'action gouvernemental préhospitalier d'urgence”*. Le plan nous donne un avant-goût quant aux éléments susceptibles de toucher notre industrie.

Voici les cinq grandes constatations que nous pouvons d'ores et déjà faire:

1. Le plan fait peu allusion au rôle que le gouvernement entend faire jouer l'industrie privée même si 80% des évacuations sont faites par cette dernière;
2. La centrale d'appels va couvrir la totalité du territoire québécois;
3. Le coût de l'amélioration de la portion aérienne (ex: comme acquérir des avions) est absent du plan d'action;
4. Les mesures décrites reposent en grande partie sur des nouveaux systèmes informatiques à développer et à implanter;
5. Il n'y a pas eu de véritable consultation des acteurs de l'industrie.

L'AQTA y voit là une possible ingérence du secteur public dans une offre de services déjà bien desservie par l'entreprise privée. L'association continuera de faire les représentations nécessaires auprès du bureau du ministre de la Santé, de la sous-ministre aux transports responsable du SAG et du sous-ministre adjoint responsable d'EVAQ.

Soulignons toutefois que le plan annonce la volonté du ministère de la santé d'implanter des héliports en milieu hospitalier, ce qui représente un investissement de 125M\$ sur cinq ans et donc la part du lion dans ce plan. C'est définitivement une opportunité et une occasion de se positionner rapidement pour nos transporteurs hélico.

3. Mandat visant à standardiser nos critères de sélection de pilotes

Dans les derniers mois, l'association a travaillé avec le *Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs* afin de définir des critères de sélection pour les pilotes d'hélicoptère qui seront amenés à faire de la capture au lance-filet. Cette

première partie étant complétée, l'association s'apprête à développer un programme de formation pour le ministère.

L'AQTA EST AUSSI PRÉSENTE AUPRÈS DES PARTENAIRES DE NOTRE INDUSTRIE

1. CAMAQ (Comité sectoriel de main d'œuvre en aérospatial du Québec)

La participation de l'AQTA sur leur CA permet à notre association de participer au groupe de travail concernant la pénurie de pilotes et de techniciens en entretien d'aéronefs d'où ressortent plusieurs initiatives prometteuses.

2. ATAC (Association du transport aérien du Canada)

Plusieurs membres du Conseil d'administration se sont rendus au dernier congrès d'ATAC à Montréal en novembre dernier.

3. FCCQ (Fédération des chambres de commerces du Québec)

L'AQTA fait partie du « Comité Entrepreneuriat » de la Fédération des Chambres de Commerce du Québec qui travaille de concert avec le gouvernement sur ce qui concerne le projet de loi 12. Le projet de loi vise à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics.

4. Aéro-Montréal

Participation et collaboration avec la grappe aérospatiale « Aéro-Montréal » dans le dossier du manque de main-d'œuvre qui concerne pratiquement tous les secteurs en aéronautique.

5. Chantiers MRO (maintenance, réparation et révision)

Participation au chantier MRO créé en 2019 qui a pour mandat de promouvoir l'excellence du secteur MRO québécois à l'échelle globale à travers une démarche concertée d'acteurs dotés d'une expertise d'avant-garde. Les objectifs du chantier sont d'assurer la pérennité et le rayonnement du secteur MRO afin de renforcer sa position d'acteur de dimension internationale dans un marché de plus en plus compétitif, d'assurer l'attractivité du secteur MRO, de renforcer le positionnement stratégique et la compétitivité des entreprises québécoises du secteur et de travailler pour que la réglementation ne soit pas un frein à la croissance du secteur.

6. IMACA (Institut pour la mobilité et l'aérospatiale au Canada)

Ce partenaire offre un nouveau service aux membres, soit 20 % de rabais sur les forfaits de 2024 pour afficher des offres de stages via sa plateforme de "Placement SPOT" qui est accessible en ligne.

G- Gouvernance de l'association

Du côté de la gouvernance et comme à chaque Assemblée générale annuelle, les postes vacants de directeurs sont comblés via une élection parmi les membres en règle.

L'année 2023 marque le renouvellement de Jean-Baptiste Carré comme Directeur "Unité de Formation au Pilotage" ainsi que le renouvellement de Michel Séguin à titre de Directeur "Hélicoptère".

Voici donc les postes en élection pour cet AGA:

- Directeur Unité formation au pilotage : Poste occupé par Jean-Baptiste Carré
- Directeur Hélicoptère : Poste occupé par Michel Séguin
- Directeur Aéroport : vacant
- Directeur Maintenance et certification : vacant
- Directeur Avion 702-703 : en réélection
- Directeur Avion 704-705 : en réélection
- Directeur Produits et Services : en réélection

Élection si requise

En terminant, j'aimerais remercier les membres du c.a. et notre ambassadeur Gilles Chiasson pour avoir encore une fois supporté l'association bien au-delà de leur rôle.

Nathalie Tousignant

Nathalie Tousignant

Présidente de l'Association québécoise du transport aérien (AQTA)